AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Solaire thermique

ALEC - MAJ : 25 NOVEMBRE 2022

- Raison sociale de l'entreprise (nom)
- Adresse de l'entreprise
- Coordonnées (tél. et mail) de l'entreprise
- Activité de l'entreprise
- SIRET / SIREN
- Mention RCS suivie du nom de la ville où se situe le greffe de l'immatriculation
- Lieu du siège social
- Si c'est une société, sa nature et le montant de son capital
- Certification(s) RGE / Qualifications et domaines (Qualibat, Qualit'EnR ou équivalent)

- Nom et prénom ou raison sociale du client
- Adresse du client
- Lieu d'exécution des travaux

- Mention « devis » et sa référence
- Date de rédaction du devis
- Date de visite pour établissement du devis
- Date de début des travaux

Installation de capteurs solaires thermiques : Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI) ou Système Solaire Combiné (SSC)	Prix unitaire	Quantité	Prix HT	TVA
Travaux de performance énergétique Pour les équipements produisant du chauffage (SSC) : remplacement d'une chaudière (gaz, fioul, charbon) autre qu'à condensation (marque et modèle) par un système solaire combiné (SSC) Installation de capteurs solaires thermiques ou hybrides (mixtes) : • Types (plan ou à tubes, circulation liquide ou à air), • Marque et modèle, • Nature du fluide circulant dans les capteurs (eau, eau glycolée, air) • Surface (m²) ≥ 2 m² pour du CESI et ≥ 6 m² pour du SSC, • Pour CESI : ballon Eau Chaude Sanitaire : classe et volume (L), • Pour SSC : ballon tampon : classe et volume (L) ; ≥ 300 L pour SSC, • Certification CSTB ou Solar Keymark, • Productivité (W/m²), • Efficacité énergétique saisonnière pour les équipements produisant du chauffage (≥ 82 % si ESS de l'appoint < 82% / ESS ≥ 90 % si ESS de l'appoint < 90% / ≥ 98 % si ESS de l'appoint ≥ 90%) • Efficacité énergétique saisonnière pour les équipements produisant de l'eau chaude sanitaire ≥ 36 % si appoint électrique ou ≥ 95 % si autre appoint si le profil de soutirage est de classe M ≥ 37 % si appoint électrique ou ≥ 100 % si autre appoint si le profil de soutirage est de classe L ≥ 38 % si appoint électrique ou ≥ 110 % si autre appoint si le profil de soutirage est de classe XL ≥ 40 % si appoint électrique ou ≥ 120 % si autre appoint si le profil de soutirage est de classe XXL Calorifugeage des conduites d'eau chaude : classe isolant > 3 selon norme NF EN 12828. Installation d'appareils de régulation et de programmation. Installation de compteurs individuels et répartiteurs de frais de chauffage. Main d'œuvre	Fourniture Fourniture et pose Fourniture Fourniture Pose	Forfait Mètres linéaires Nombre Nombre Heures / forfait		5,5
Travaux induits par les travaux de performance énergétique (à détailler et lister) Exemples : déplacement, installation, échafaudage, nacelle, dépose et mise en décharge des ouvrages remplacés, génie civil liés à l'installation de l'équipement (carottage et socle), adaptation divers de l'existant (local, toiture, plomberie, alimentation, électricité, émetteurs de chaleur), modifications toiture et réseaux d'électricité et de plomberie, installation d'un ballon tampon, raccordements, vidange, désembouage, équilibrage, plâtrerie et peinture de remise en état (dégradation), VMC, entretien, vérification et réparation.	Fourniture et pose	Forfait Heures Mètres linéaires M²		5,5
Autres travaux (non liés à la performance énergétique) Exemples : création ou installation d'un vase d'expansion, d'un pot à boue, d'un filtre anticalcaire, mise en décharge des matériaux de calorifugeage et des systèmes de régulation, certificats divers, plomberie diverse et/ou autres travaux non liés à la performance énergétique.	Fourniture et pose	Forfait Mètres linéaires M²		10

Date de validité de l'offre (3 mois à compter de l'établissement du présent devis)

Délai d'intervention (7 jours minimum après la signature du devis)

En orange : mentions obligatoires pour l'obtention des aides financières

Lieu, date et signature du client
+ mention « devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »
+ mention optionnelle « Reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales figurant au verso/ci-jointes ».

Total HT
Le ou les taux de TVA
Somme à payer TTC

Conditions de paiement :
30% d'acompte à la commande, 60% au prorata de l'avancement du chantier, 10% à l'achèvement des travaux.

Lieu, date et signature de l'entreprise
+ mention « lu et approuvé »

IMPORTANT : Ce document a été établi selon nos analyses et interprétations des Bulletins Officiels sur les taux de TVA réduits et les travaux induits. Ce document est informatif et n'a donc aucune valeur juridique et réglementaire. Pour aller plus loin, il convient de se renseigner auprès de l'administration fiscale. Sources : BOI-TVA-LIQ-30-20-90-20-20140929 ; BOI-TVA-IMM-10-10-10-20-20140929 ; BOI-TVA-LIQ-30-20-90-30-20140919.

L'assurance Professionnelle / Le nom et adresse de l'assureur / Couverture géographique du client / Forme juridique – Capital social – Numéro d'immatriculation – TVA intracommunautaire Coordonnées et modalités de recours à un médiateur de la consommation (pour les clients particuliers).

10 Promenade Émilie du Châtelet 54 000 NANCY – 03.83.37.25.87 – info@alec-nancy.fr

Avec le soutien de
climaxion
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
La Région Grand Est
MEURTHE MOSELLE
métropole GrandNancy
Sel & Vermois
SEILLE GRAND COURONNE